



## Non assistance à personne en danger

-----  
Par Luxie17

Bonjour je vous explique la situation, avec mon ex compagnon nous avons eu des relations compliquées. Après un ivg qu'il m'a forcé à faire en me retournant le cerveau car fragile psychologiquement et il le savait. Le soir après l'intervention faite je lui ai demandé de rester avec moi car je ne me sentais pas de rester seule et sentais que j'allais faire une bêtise. Après une journée de négociation il est venu me rendre visite les choses ont dérapées et j'ai tenté de mettre fin à mes jours devant lui, il s'est contenté d'appeler mes pompiers et est parti sans attendre qu'il soit là me laissant seule. J'ai pris des médicaments en attendant qu'ils arrivent ce qui m'a valu une hospitalisation, un traumatisme et un arrêt de travail d'une semaine. Y'a t'il quelque chose à faire afin qu'il réponde de ses actes? Car je ne trouve pas normale le fait de laisser seul quelqu'un qui compte se faire du mal. Merci